



# MUNI NOUVELLES

*Kingsey Falls, un regard "vert" l'avenir!*

## SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à la résolution no 12-218, la prochaine session régulière du conseil se tiendra le lundi **14 janvier 2013** à 19 h 30.

## CUEILLETTE DES DÉCHETS ET DE LA RÉCUPÉRATION PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Les cueillettes se feront selon le calendrier régulier durant la période des fêtes, soit le jeudi.

## COMPOSTAGE

Veuillez prendre note qu'à compter du mois de décembre, la cueillette des matières compostables se fera une fois par mois. La cueillette de décembre se fera le **mardi 11 décembre**.

## INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Nous rappelons à la population, qu'en vertu de l'article 49 du Règlement général G-100 de la Ville de Kingsey Falls, il **est interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public ou un stationnement public de la municipalité **entre 00 h 00 et 7** assurer le dégagement rapide des voies de circulation et des trottoirs.

## PATINOIRE EXTÉRIEURE AU TERRAIN DE JEUX

La Ville installe la patinoire extérieure au terrain de jeux. Alors, dès que le mercure permettra la prise de la glace, la patinoire sera ouverte selon l'horaire suivant :

du lundi au jeudi inclusivement : de 18 h à 21 h;  
le vendredi : de 18 h à 22 h;  
le samedi et le dimanche : de 13 h à 17 h;  
et de 18 h à 21 h.



Le patin libre se fait de 18 h 00 à 19 h 30 alors que le hockey libre prend le relais de 19 h 30 à 21 h 00. Cet arrangement permet aux parents de venir avec de jeunes enfants. Les fins de semaine, le patin libre se fait de 13 h à 14 h 30 et de 18 h à 19 h 30. Le reste des périodes de glace est laissé au hockey libre. L'horaire peut être modifié sans préavis si une situation particulière le requiert.

On peut mettre ses patins dans un bâtiment chauffé qui dispose de toilettes.

Prenez note que les samedis et dimanches matin, on peut patiner mais le bâtiment de service n'est pas ouvert et il n'y a aucune surveillance. Les patineurs s'y engagent à leurs risques. Si la situation le requiert, il est possible qu'il y ait du déneigement et de l'arrosage les samedis et dimanches matin. On demande alors aux patineurs de libérer la glace pour accélérer le travail des employés.

## **PISTES DE SKI DE FOND**

Cette année encore, la municipalité entretient un réseau de pistes de ski de fond.

Nous vous rappelons que ces pistes sont destinées **exclusivement au ski de fond**. Pour la marche, vous pourrez utiliser les sentiers destinés aux chevaux et aux marcheurs ou la piste cyclable.

Il est **strictement interdit** d'utiliser les pistes de ski de fond et les sentiers pour les chevaux pour faire du VTT ou de la motoneige.

Une carte en couleur indiquant les sections des pistes réservées aux skieurs et celles réservées aux chevaux et aux marcheurs est disponible au bureau municipal ou sur le site internet de la ville au [www.kingseychalls.ca](http://www.kingseychalls.ca).

## **PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION**

Nous vous informons que l'inspectrice en bâtiment, Mme Diane Beuchesne, sera absente tout le mois de février. Nous suggérons donc aux personnes qui prévoient faire des rénovations ou de la construction tôt au printemps de présenter leur demande à l'avance afin d'éviter des désagréments liés à l'impossibilité d'obtenir un permis à temps pour les travaux. Nous vous suggérons de prendre rendez-vous avec l'inspectrice en bâtiment, en communiquant au bureau municipal au 363-3810, vous évitant ainsi des attentes. Vous pouvez trouver les formulaires de demande de permis sur le site Internet de la ville : [www.kingseychalls.ca](http://www.kingseychalls.ca).

## **DÉPÔT POUR BOUTEILLES ET CANETTES VIDES AUX PROFITS DE LA MAISON DES JEUNES DE KINGSEY FALLS**

La ville permet aux citoyens qui le désirent de déposer leurs bouteilles et canettes vides au garage municipal, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h. Nous vous demandons de placer ces objets dans des sacs ou des boîtes en indiquant le contenu. Ces bouteilles et canettes seront remises à la Maison des jeunes de Kingsey Falls qui en retirera les profits.

## **DÉPÔT POUR APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

Toujours soucieuse de participer à la protection de l'environnement, la ville a signé une entente avec la firme Laurentide re-sources pour un dépôt destiné aux appareils électroniques comprenant les articles suivants :

- Ordinateurs de bureau, portables, de poche et les tablettes PC, et leurs périphériques;
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs et photocopieurs;
- Appareils électroniques;

- Consoles de jeux vidéo et leurs périphériques;
- Lecteurs, enregistreurs, graveurs ou emmagasineurs de sons, d'images et d'ondes, amplificateurs, égaliseurs de fréquences et récepteurs numériques;
- Baladeurs numériques, lecteurs de livres électroniques, récepteurs radios, émetteurs-récepteurs portatifs, appareils photo numériques, cadres numériques, caméscopes et systèmes de localisation GPS;
- Routeurs, serveurs, disques durs, cartes mémoires, clés USB, haut-parleurs, webcams, écouteurs et autres dispositifs sans fil conçus pour être utilisés avec un produit visé par la présente liste;
- Écrans d'ordinateurs;
- Téléviseurs.

Ce dépôt est situé au garage municipal, 57 boul. Kingsey. Vous devez déposer vos articles aux heures d'ouverture, soit de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi. La collecte s'adresse aux secteurs résidentiel, commercial et industriel.

### **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)**

La Ville de Kingsey Falls a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le règlement concernant les animaux.

Nous vous invitons donc à communiquer avec eux en ce qui concerne la gestion des plaintes et des licences. L'adresse de la SPAA est le 691, rue de l'Acadie à Victoriaville (dans le parc industriel). Téléphone : 819-758-4444, Site internet : [www.spaavic.com](http://www.spaavic.com).

Les heures d'ouverture sont :

Lundi-mardi-mercredi-jeudi :	12 h 00 à 17 h 00;
Vendredi :	12 h 00 à 19 h 00;
Samedi-dimanche:	11 h 30 à 15 h 30.

### **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL**

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2012 au 4 janvier 2013 inclusivement. En **cas d'urgence MUNICIPALE SEULEMENT (aqueduc, égout, voirie)**, vous pouvez composer le 819-751-3874 et on vous rappellera dans les minutes qui suivent. **Pour les autres urgences (incendie, ambulance), composez le 9-1-1.**

### **JOYEUSES FÊTES**

L'équipe municipale profite de cette période de l'année pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes. Soyez Prudents.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

